Un rapport de la cour des comptes alerte sur l’inégalité d’accès à l’enseignement supérieur pour les jeunes ruraux : seuls 20 % d’entre eux sont diplômés, contre 32 % en moyenne nationale

20/03/2025 à 10h07



Selon la **Cour des comptes**, l’accès à l’enseignement supérieur pour les jeunes issus des territoires ruraux est largement négligé par les politiques publiques. Dans une enquête menée en **Haute-Marne, Meuse, Vosges et Haute-Saône**, elle constate que seuls **20 % des jeunes ruraux** sont diplômés du supérieur en 2020, contre **32 % en moyenne nationale**.

Face aux effectifs limités, **développer des formations locales ne suffit pas**. La solution passe par **une meilleure mobilité**, incluant **une revalorisation des bourses tenant compte de la distance géographique** et **une simplification des démarches via un guichet unique**. Une mesure **simple et applicable**, selon la Cour des comptes.

Le Point